

Présentation du dispositif d'information et de sensibilisation du public dans le Parc national des Calanques : les patrouilleurs verts et bleus



Contact presse : Laurence DELACHAUME
Tél : +33 (0)4 91 72 72 12 - Fax : +33 (0)4 91 73 23 99
laurence.delachaume@gipcalanques.fr
www.calanques-parcnational.fr

Bât A4 - Parc Valad - Impasse Paradou
13009 Marseille



Dans le cadre de ses missions de sensibilisation et d'information des visiteurs et du grand public dans le massif des Calanques, le Groupement d'intérêt public (GIP) des Calanques* renouvelle le dispositif des patrouilles vertes (à terre) et des patrouilles bleues (en mer).

* Le GIP continuera à exister au plus tard jusqu'au 31/03/2013. Il accompagne la mise en place de l'établissement public du Parc national des Calanques.

Saison 2012 : renouvellement du dispositif

Présents à terre dans le massif des Calanques depuis fin avril, les patrouilleurs verts sont rejoints par leurs collègues marins depuis le 1^{er} juin les week-ends et jours fériés, de manière quotidienne en juillet et août, et les week-ends en septembre.

Le dispositif des patrouilles vertes est financé par le GIP. Les patrouilles bleues s'inscrivent dans une opération plus large portée par la Ville de Marseille, en lien avec plusieurs associations : le Conservatoire des espaces naturels (CEN PACA), le Naturoscope, et l'Association Initiatives et Education de la Jeunesse à l'Environnement.

La formation de la nouvelle équipe s'est déroulée du 28 juin au 1^{er} juillet, avec la participation de l'ONF, de l'Auberge de Jeunesse de la Fontasse, de la Ville de Marseille, de la Ville de Cassis, de Bouches-du-Rhône Tourisme, du Conservatoire du Littoral, de Calanques Buissonnières de l'IMEP et du CEN PACA.

Les patrouilleurs verts et bleus : quelles missions ?

Les patrouilleurs verts et bleus ont pour principales missions de :

- **informer les visiteurs** sur les richesses du patrimoine naturel, paysager et culturel du Parc national des Calanques et ses missions ;
- **sensibiliser aux gestes respectueux de l'environnement** : ne jeter aucun déchet, ne pas dégrader la faune et la flore, rester sur les sentiers balisés, jeter l'ancre en respectant les herbiers de Posidonie, utiliser des produits biodégradables avec un écolabel pour l'entretien des bateaux ... ;
- **informer sur les diverses réglementations en vigueur** : conditions d'accès et de circulation sur le massif en été (arrêtés préfectoraux et municipaux) en fonction du risque incendie ; plan de balisage en mer, réglementation spéciale en cœur du Parc national des Calanques ;
- **orienter les promeneurs et plaisanciers**, les conseiller sur les précautions à prendre pour randonner (apporter suffisamment d'eau, être équipé de bonnes

chaussures, avoir une carte IGN détaillée des Calanques...)

- **surveiller le massif pour la prévention des incendies** : signaler les infractions relatives à l'apport de feu, à la circulation et au stationnement automobile ;

Quel secteur géographique ?

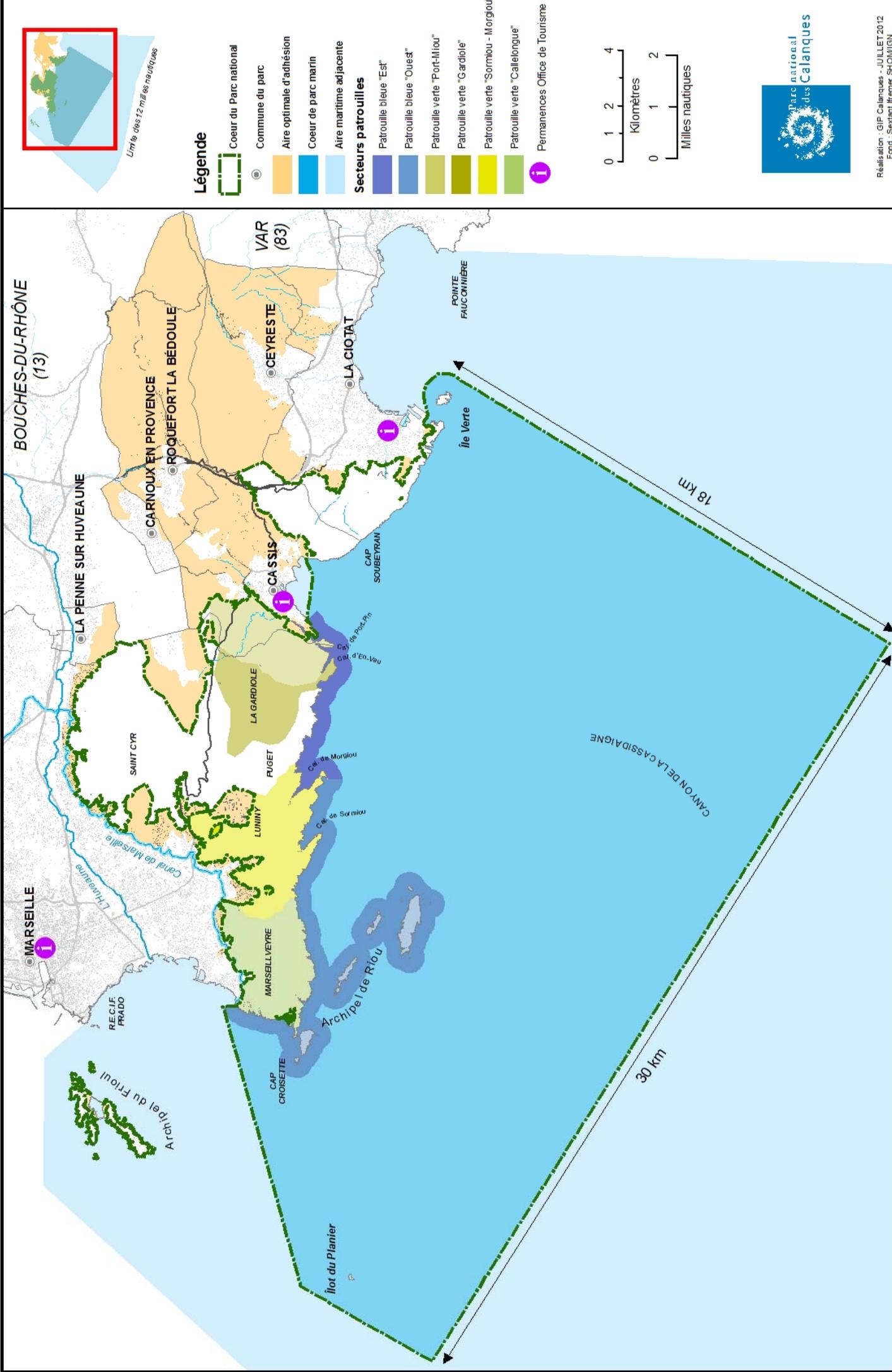
Les patrouilleurs sont présents sur le territoire du « site classé du massif des Calanques », dans le cadre de la mission historique du GIP d'animation et de coordination des gestionnaires du site classé.

L'équipe des 15 patrouilleurs verts se relaie **7 jours sur 7** sur les quatre principales portes d'entrée du massif forestier des Calanques :

- **Callelongue**
- **Morgiou et Sormiou**
- **La Gardiole et En-Vau**
- **Port-Miou et Port-Pin**

L'équipe des 4 patrouilles bleues du GIP se relaie également **7 jours sur 7** à bord d'une embarcation semi-rigide, le long du littoral de Marseille et Cassis entre la Mahonnaise et Port-Miou. *Voir carte ci-après.*

Secteurs patrouilles vertes et bleues - Saison 2012



Des collaborateurs de terrain

Depuis le début du dispositif des patrouilles, les équipes de terrain du GIP et de l'**Office national des Forêts (ONF)** collaborent étroitement sur le terrain.

Le GIP prend en charge une partie de l'information générale auprès du grand public, notamment pour la réglementation sur le risque d'incendie et la circulation des véhicules, et signale également tout comportement dangereux et infractions aux agents de l'ONF (bivouac, personne récalcitrante...).

L'ONF, dans le cadre de ses missions, intervient en renfort auprès des patrouilleurs, en particulier dans les situations délicates en risque rouge et noir, telles que l'évacuation des plages, le bivouac, le non-respect de l'interdiction d'accès, *etc.*

Les agents mis à disposition par la **Ville de Marseille** aux barrières de Morgiou, Sormiou et Calleslongue apportent également leur collaboration en affichant les documents sur le niveau de risque incendie quotidien. L'équipe de Luminy affiche notamment la réglementation en vigueur et le niveau de risque quotidien.

Les 4 agents saisonniers du service Environnement de la **Ville de Cassis** assurent pour leur part une présence quotidienne jusqu'à fin septembre sur les plages le matin et sur l'eau l'après-midi. Ils sensibilisent les usagers sur les questions d'environnement et de sécurité et réalisent le suivi d'indicateurs pour la qualité des eaux de baignade (dans le cadre du label « Pavillon bleu » de la ville de Cassis).

Autres participations des patrouilleurs depuis le début de la saison 2012

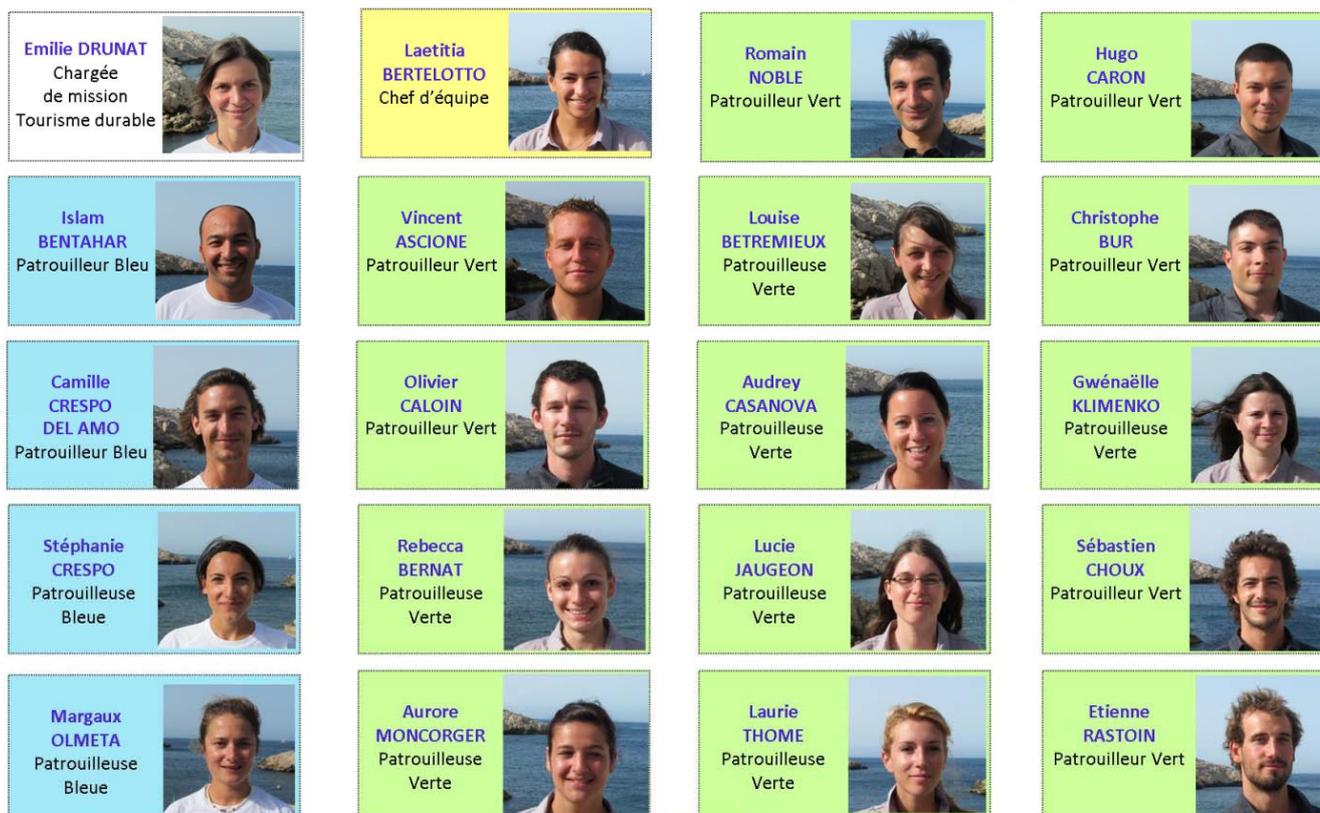
« Calanques propres »

Participation de 6 patrouilleurs verts à la journée « Calanques propres » organisée par l'association Mer Terre le 2 juin dernier pour le nettoyage des sites de Port-Pin, Morgiou et Luminy.

Les patrouilleurs verts et bleus : qui sont-ils ?

L'équipe des patrouilleurs verts et bleus, mixte, se compose pour la plupart de jeunes diplômés en tourisme, géographie ou environnement, tous passionnés de nature, de randonnée et de mer.

Patrouilles estivales vertes et bleues GIP des Calanques 2012



Bilan des Patrouilles 2011

Patrouilles vertes :

- 19 250 personnes sensibilisées
- 556 journées - homme

Patrouilles bleues :

- 3 450 personnes informées sur 1017 bateaux lors de 59 sorties en mer pour les patrouilleurs du GIP
- 7 800 personnes sensibilisées par les patrouilleurs bleus du GIP et du Naturoscope sur l'ensemble du secteur des Calanques
- 172 journées - hommes

Depuis 2004, 250 000 visiteurs sensibilisés par les patrouilleurs verts et bleus du GIP.

Partenariats avec les offices de tourisme de Marseille, Cassis et La Ciotat



Pour optimiser la qualité d'accueil et d'information sur la création du Parc national des Calanques auprès des usagers, le GIP des Calanques et les offices de tourisme de Marseille, Cassis et La Ciotat ont renforcé leur partenariat durant cette saison estivale : une vingtaine de permanences des patrouilleurs dans les locaux des offices de tourisme et des formations des agents d'accueil sur le terrain sont ainsi mises en place.

Sorties pédagogiques durant la saison estivale

Pour sa première saison estivale, le Parc national des Calanques propose au public des sorties pédagogiques gratuites en présence d'un guide nature. Objectif : mieux connaître et observer le patrimoine naturel, culturel et paysager d'exception du territoire.

Organisées par le GIP des Calanques, ces sorties nature sont proposées en petits groupes uniquement, dans la limite des places disponibles et sur inscription.

Les circuits de 3 heures de marche maximum ne présentent pas de difficulté particulière. Il est toutefois indispensable de prévoir 1,5 litre d'eau par personne, de la crème solaire, des chaussures adaptées à la marche et un chapeau

Dates : 24/7 ; 31/7 ; 2/8 ; 7/8 ; 14/8 ; 21/8 ; 28/8 ; 11/9 ; 13/9 ; 18/9 ; 20/9 ; 25/9 ; 27/9.

Horaires : 9 H – 12 H.

Inscriptions par tel : 06 74 44 65 13 ou par mail : animation@gipcalanques.fr

